

lorsque tout va bien, lorsque les bottes, boîtes, récipients et barils et le reste sont tous à la portée de la main des fructiculteurs.

Imaginez cependant leur état d'esprit cet après-midi. La nature s'est montrée extrêmement généreuse et la récolte s'offre dans toute sa richesse et sa beauté. Cependant, le producteur est inquiet. Il sait que des variations atmosphériques peuvent en l'espace de quelques heures occasionner la perte de cette récolte. Ainsi, il se demande exactement ce qu'il va faire, lorsqu'il constate que son hangar, d'ordinaire rempli de planches à caisse et de récipients, est désormais vide, et qu'il n'a rien en main pour emballer sa récolte. Cet homme n'est aucunement partie à la grève en cours. Il en est la victime, et parce qu'il en est la victime involontaire, nous faisons cet appel en sa faveur. Je ne voudrais rien dire de nature à faire tort à cette affaire, parce que les autorités de la Colombie-Britannique s'en occupent présentement. Cependant, je prie le Gouvernement de mettre un régisseur à l'œuvre immédiatement et de faire ouvrir les fabriques de caisses et de fabriquer les caisses, afin que les fructiculteurs de la Colombie-Britannique puissent sauver leur récolte. Lorsqu'on aura pris ces mesures, on pourra donner le temps à ces gens de se calmer, si c'est ce que le ministre du Travail désire, et d'examiner la situation en toute sécurité; ils auront alors tout le temps voulu. Cependant, on ne devrait pas leur permettre de compromettre la tranquillité d'esprit et les moyens de subsistance de milliers de personnes dans notre belle province de la Colombie-Britannique.

J'appuie de tout cœur l'appel de l'honorable député, et je l'affirme catégoriquement.

M. JAMES SINCLAIR (Vancouver-Nord): Comme c'est moi qui en premier lieu ai appuyé cette motion, je crois devoir dire quelques mots là-dessus.

Puisque ma circonscription est surtout industrielle, je ne compte pas beaucoup de cultivateurs parmi mes commettants. Toutefois, en ma qualité de député de Colombie-Britannique, et surtout de collègue de mon excellent ami l'honorable député de Fraser-Valley (M. Cruickshank), je crois de mon devoir de commenter brièvement la déplorable situation qui règne là-bas.

Le première fois que nous avons entendu parler de cette situation, c'est lorsque, il y a environ deux semaines, l'honorable député de Fraser-Valley échangea des propos aigres-doux avec le ministre du Travail (M. Mitchell) et, par voie de conséquence, annonça qu'il allait, le lundi suivant, proposer l'ajournement de la Chambre. Dans la soirée, il sollicita le concours de l'honorable député de

Comox-Alberni (M. Gibson) ainsi que le mien, et fit savoir qu'il s'efforçait depuis trois mois d'obtenir que l'on intervienne dans une situation qui, comme il l'avait prévu dès le mois de janvier, allait influer sur l'emballage de cette récolte de fruits. Il souligna, sans grand succès peut-être, que la grève des coupeurs de bois n'était que le comble dans cette pénurie des récipients. Le nœud de la difficulté, c'est le prix-plafond qui avait cours l'hiver dernier. Les fabricants de barils et de caisses de la Colombie-Britannique avaient constaté que le prix-plafond des récipients en bois était si modique qu'il leur était plus profitable de transformer leurs billes en bois de construction. Et ainsi, l'hiver dernier, lorsque nos tonnelleres et nos caisseries auraient dû accumuler des stocks en prévision d'une très abondante récolte, elles n'en ont presque pas fabriqué. Mon honorable collègue fit observer qu'il avait écrit à plusieurs reprises à divers organismes de l'Etat pour expliquer la situation, et que finalement, le 30 avril, en raison des circonstances très critiques, M. Donald Gordon accorda aux fabricants l'autorisation de compter le prix qu'ils voulaient; mais il était trop tard, car la grève commença le 17 mai. Ce plaidoyer fit une vive impression sur mon collègue de Comox-Alberni et sur moi-même. Nous étions, chacun de notre côté, intéressés dans ce différend.

L'honorable député de Comox-Alberni présente la circonscription qui compte sans contredit le plus grand nombre de bûcherons en Colombie-Britannique. Lui-même a des intérêts dans l'exploitation forestière. Ma circonscription compte le plus grand nombre d'ouvriers des scieries. L'honorable député de Fraser-Valley est le porte-parole des producteurs de baies en Colombie-Britannique. A la fin de la semaine dernière, nous avons communiqué avec nos amis, l'honorable député de Comox-Alberni avec les patrons, moi-même avec les chefs du syndicat et l'honorable député de Fraser-Valley avec les producteurs de baies. Nous avons cru trouver une solution au moyen de ces appels téléphoniques. Nous avons donc assuré à un comité du cabinet, lundi matin, que le Gouvernement pourrait régler le différend en y intervenant, afin de prévenir la perte de la récolte. Le premier ministre suppléant (M. Ilsley) a lancé un appel vibrant, au cours de l'après-midi, au nom du Gouvernement et du peuple. Les patrons se sont réunis sur-le-champ. Dans la matinée, j'avais prévenu le chef de l'I.W.A. à Vancouver de l'intervention du fédéral. Comme je sympathise avec les ouvriers de scieries dans ma circonscription, je lui ai conseillé de déclarer avant tout autre: "Le syndicat ne fait pas la grève contre les producteurs de vivres; il